



Travaux de voisinage avec saleté sur le terrain du voisin

Par **Sheppard76**, le **18/09/2012 à 23:50**

Bonjour,

J'ai effectué des travaux dans notre propriété sur mon mur.
Le voisin m'a signalé que l'entreprise n'a pas fait cela proprement.
J'ai donc naturellement proposé de nettoyer moi même de nettoyer. Qui a été refusé par le voisin sous prétexte que "ce n'est pas à nous de le faire".

Le ciment qui s'enlève facilement par décapage est considéré comme dommage par le voisin.
Et souhaite profiter de l'occasion pour refaire son jardin... Sur notre dos, pour un prix exorbitant. Est-ce normal? Je pense que c'est une tentative d'escroquerie à l'assurance avec des produits haut de gamme...

Il n'y a pas eu de déclaration les 5 jours suivant le jour des travaux...

Merci d'avance pour vos réponses